

MÉDECINE, PARAMÉDICAL - SANTÉ HUMAINE

DU – de prothèse appliquée – option faciale ou oculaire (DUPAFO)

PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

1. Les titulaires pouvant justifier de 2 années d'activité professionnelle dans un laboratoire de prothèse dentaire ou de grand appareillage :
 1. D'un diplôme permettant d'exercer la prothèse dentaire ;
 2. Du BTS Opticien Lunetier ou du BTS Génie Optique ;
 3. Du Certificat de capacité d'orthoptiste ;
2. Les titulaires de l'agrément d'oculariste délivré ou reconnu par les organismes d'assurance maladie et par le ministère chargé des anciens combattants et des victimes de guerre ;
3. Les personnes pouvant justifier de cinq années d'activité professionnelle dans un laboratoire de prothèse dentaire ou de grand appareillage ;
4. Les personnes pouvant justifier de trois années d'activité professionnelle dans un laboratoire d'épithèse ou de prothèse oculaire.

Pour les diplômes étrangers, ils devront être traduits par un traducteur assermenté. Les étudiants étrangers devront avoir un niveau B2 en langue française. Les étudiants inscrits, n'ayant pas obtenu leur visa ne seront pas remboursés pour l'année en cours, et ne pourront pas demander une exonération d'inscription à l'année n+2.

La première année du Diplôme Universitaire est ouverte tous les deux ans, avec une ouverture prévue en octobre (n), puis en octobre (n+2). Les étudiants redoublants ne pourront se réinscrire qu'à l'ouverture suivante, soit à (n+2).

L'inscription en première année est conditionnée par la signature d'un contrat de travail à temps plein d'un minimum de 24 mois (ex : janvier 2027 à décembre 2028), conclu avec un professionnel épithésiste ou oculariste agréé et reconnu par les organismes d'assurance maladie.

Ce contrat de travail est obligatoire, il devra être signé à minima au moment de la candidature de l'année (n), pour une prise de fonction au plus tard en janvier de l'année suivante avec une durée minimum de 24 mois prenant fin au 31 décembre (n+2). Ce contrat de travail devra être fourni au moment de la candidature en 1ère année.

Le choix de l'option est effectué lors de l'inscription.

Le salarié, en dehors des périodes d'enseignement, exerce à temps plein pendant toute la durée du contrat de travail auprès du professionnel agréé. Il doit autoriser l'étudiant à suivre l'enseignement durant les périodes indiquées sur le planning prévisionnel qui aura lieu à la Faculté de Santé Sorbonne Université.

L'accès à la deuxième année est soumis à la validation de la première année et au maintien du contrat de travail de l'année à (n+2).

À défaut de contrat en cours, l'étudiant conserve le bénéfice de la validation de la première année pendant deux ans, afin de pouvoir conclure un nouveau contrat et intégrer la deuxième année lors d'une prochaine rentrée universitaire.

Tous les deux ans, 30 places sont ouvertes, réparties de la manière suivante :

- 9 places réservées aux étudiants préparant le diplôme d'oculariste ;
- 5 places réservées aux étudiants préparant le diplôme d'épithésistes ;
- Le reste des places est libre.

PROGRAMME

1^{re} Année – entre octobre et septembre = 137 heures.

- **Module 1** : 26 heures
- **Module 2** : 13 heures
- **Module 3** : 32,5 heures
- **Module 4** : 26 heures (travaux dirigés)
- **Module 5** : 11,5 heures

Informations clés

🕒 **Durée :**

165 h sur 2 ans (137h + 28h)

💶 **Tarif :**

Sur mesure

Pour la 1^{re} année Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la : Formation Continue Individuelle (FCI) : 2 400 € Libéraux, salariés et individuels non pris en charge
Formation Continue Employeur (FCE) : 2 400 € Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière
Pour la 2^e année Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la : Formation Continue Individuelle (FCI) : 700 € Libéraux, salariés et individuels non pris en charge
Formation Continue Employeur (FCE) : 700 € Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière

📄 Informations

Responsables :

Pr Chloé Bertolus

Code Faculté de Santé :

1X317X (1re année)

2X317X (2e année)

Inscription administrative :

Si candidature acceptée :

Faculté de Santé de Sorbonne Université

Les Cordeliers, 15 rue de l'école de médecine

Esc.. H – RDC – 75006 Paris

medecine-dfs-scol3@sorbonne-universite.fr

Permanence téléphonique : 01 71 11 96 27

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à 11h30

Ouvert au public :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 16h

Pour une prise en charge employeur ou organisme financeur :

Télécharger le dossier de prise en charge ici

Formation Continue Santé

Pôle DU-DIU

Campus Pierre et Marie Curie

- **Module 6** : 14 heures : Travaux dirigés pour présentation de la 1ère prothèse selon l'option en avril et accompagnement à la rédaction du mémoire.
- **Module 7** : 14 heures : Travaux dirigés pour présentation de la 2ème prothèse selon l'option en septembre et accompagnement à la rédaction du mémoire.

2° Année –entre janvier et juin = 28 heures.

- **Module 8** : 14 heures : Travaux dirigés pour présentation de la 3ème prothèse selon l'option en janvier et accompagnement à la rédaction du mémoire.
- **Module 9** : 14 heures : 10 heures de travaux dirigés pour présentation de la 4ème prothèse selon l'option en juin et accompagnement à la présentation du mémoire + 4 heures d'enseignement.

4 place Jussieu – BC1520
75252 Paris Cedex 05
Tél. : 01 44 27 82 47 (49 ou 45)
fcmedecine@sorbonne-universite.fr

Responsable(s)



Chloé Bertolus

OBJECTIFS & COMPÉTENCES

Garantir la formation de professionnels qualifiés pour assurer la prise en charge des patients, tout en répondant aux enjeux actuels et futurs du secteur.

Préserver un Métier en Tension

- Éviter la disparition de deux professions déjà en difficulté.
- Rendre le DU plus attractif pour les professionnels intéressés par ce domaine.
- Répondre à la demande croissante de prises en charge sur le territoire français.

Fusionner les Diplômes

- Maintenir un diplôme avec choix de l'option, mais regrouper leurs enseignements en une première année de tronc commun (80 % des enseignements théoriques sont partagés).
- Associer cette première année à la pratique en entreprise et à l'enseignement spécifique à chaque option.
- Le format des deux années de pratique en entreprise est identique, tandis que le contenu est spécifique à chaque option.

Améliorer le Contrôle des Professions

- Le DU a un format incluant 137 h de théorie et 24 mois minimum de pratique en entreprise, conclus d'un mémoire soutenu devant un jury pour l'obtention du diplôme en deuxième année.
- Accorder l'agrément aux futurs diplômés uniquement sur la base de ce diplôme, afin d'assurer leur compétence dans la conception et l'adaptation de prothèses faciales ou oculaires.

Moderniser le DU

Mettre à jour le DU pour répondre aux enjeux contemporains et futurs.

Promouvoir les Solutions d'Épithèse et prothèse Oculaire

Sensibiliser les prescripteurs sur les solutions d'épithèse, souvent méconnues ou tardivement prises en compte.

Il est crucial de relancer ces formations pour éviter un manque de professionnels dans les années à venir, tout en sécurisant ces parcours afin de prévenir les dérives.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Méthodes

Le DU Prothèse Appliquée Option Faciale ou Oculaire comprend :

- Des heures d'enseignement théorique et des heures d'enseignement dirigé et pratique pour les deux années ;
- Des entretiens de suivi et un soutien à la rédaction du mémoire pour les deux années ;
- Un accompagnement des employeurs pour évaluer les étudiants pendant les 24 mois.

Méthode pédagogique de l'année de tronc commun :

- La méthode repose sur des présentations au format Power Point et des vidéos animées par des professionnels expérimentés, favorisant l'interactivité avec les étudiants.
- Les travaux pratiques sont encadrés par des ophtalmistes ou épithésistes, permettant aux étudiants d'acquérir des compétences concrètes sous supervision.

Suivi et évaluations :

- Les entretiens de suivi sont encadrés par des ophtalmologistes ou épithésistes, permettant aux étudiants d'évaluer leurs compétences concrètes sous leur supervision.
- Les évaluations réalisées par les employeurs sont dirigées et guidées par des ophtalmologistes ou épithésistes, permettant aux employeurs d'évaluer les compétences concrètes des étudiants sous supervision, grâce à des supports fournis.

Travaux de mémoire :

Les travaux de mémoire sont accompagnés par un directeur de mémoire dédié à chaque étudiant, tout au long des deux années.

Un rétroprojecteur est nécessaire à la projection du support de présentation écrit et vidéo tout au long de la formation.

Supports pédagogiques remis aux participants ainsi qu'une mallette professionnelle contenant les instruments ou matériels nécessaires à la réalisation des prothèses aux étudiants inscrits en première année.

Modalités d'évaluation

Pour les 2 années : assiduité obligatoire à tous les enseignements pour se présenter aux examens : absence autorisée : 1 journée ou deux demi-journées avec justificatif.

L'étudiant(e) doit justifier de 24 mois d'expérience en entreprise à temps plein, les bulletins de salaire faisant foi.

Année 1 : pour se présenter aux épreuves l'étudiant devra justifier de la continuité de son contrat de travail.

Deux épreuves :

1. Théorique : Examen écrit :

1. QCM ou autres, durée 1.5 heures, noté sur 20 en ayant obtenu au minimum 13/20 à l'examen de fin de la 1ère année.

Possibilité d'un examen de rattrapage pour les étudiants ayant obtenu un **minimum de 10/20 à l'examen écrit.**

L'examen de rattrapage consistera soit en un examen écrit ou soit en un examen oral.

Pour être admis en 2ème année, un minimum de 13/20 doit être obtenu après le rattrapage.

2. Pratique : Option Faciale ou Option Oculaire

1. Présentation de la 1ère prothèse selon l'option, réalisée en avril.
2. Présentation de la 2ème prothèse selon l'option, réalisée en septembre.

Pour l'Option Faciale : avoir validé 24 critères de compétences sur 32 pour chacune des deux prothèses pour valider l'année.

Pour l'Option Oculaire : avoir validé 20 critères de compétences sur 28 pour chacune des deux prothèses pour valider l'année.

Pas de rattrapage pour l'épreuve pratique.

Pour valider la 1ère année il faut :

- Il faut justifier d'un contrat de travail en cours couvrant à minima les 12 mois de l'année 1 chez un professionnel épithésiste ou ophtalmologiste reconnu par les organismes d'assurance maladie.
- Valider l'examen théorique
- Valider l'examen pratique

Possibilité de redoublement sur avis de la commission pédagogique.

Année 2 : pour y être admis, il faut justifier d'un contrat de travail en cours couvrant à minima les 12 mois de l'année 2 chez un professionnel épithésiste ou ophtalmologiste reconnu par les organismes d'assurance maladie.

Deux épreuves :

1. **Mémoire :** rédaction d'un mémoire qui devra être remis à la responsable et aux directeurs de l'enseignement en juin, pour une soutenance en septembre, une note minimum de 10/20 devra être obtenue.
2. **Pratique :**
Pour l'option Faciale ou Option Oculaire
 1. Présentation de la 3ème prothèse selon l'option, réalisée en janvier.
 2. Présentation de la 4ème prothèse selon l'option, réalisée en juin.

Pour l'option Epithèse : avoir validé 24 critères de compétences sur 32 pour chacune des deux prothèses pour valider l'année,

Pour l'option Oculaire : avoir validé 20 critères de compétences sur 28 pour chacune des deux prothèses pour valider l'année

L'examen de rattrapage consistera soit en un **examen écrit** ou soit en un examen **oral avec un minimum de 13/20.**

Pour être admis au diplôme il faudra :

1. Avoir réussi l'année 1 selon les modalités notées ci-dessous.
2. Avoir réussi l'année 2 selon les modalités notées ci-dessous
3. Justifier de 24 mois d'activité professionnelle chez un professionnel épithésiste ou oculariste reconnu par les organismes d'assurance maladie.

POUR CANDIDATER

Envoyer par mail, un CV, une lettre de motivation et copies de diplômes ouvrant droit à l'inscription :

Secrétariat pédagogique :

medecine-dfs-stomatologie@sorbonne-universite.fr

Candidature par e-mail : medecine-dfs-stomatologie@sorbonne-universite.fr